



**YANNICK  
VAUGRENARD**

---

Sénateur  
de Loire-Atlantique

---

Membre de la  
Commission des  
Affaires  
Etrangères, de la  
Défense et des  
Forces armées

---

Vice-Président de  
la Délégation à la  
Prospective

Réf. : YV/SH – 062/19

Paris, le 19 mars 2019

Madame, Monsieur,

J'ai bien reçu votre courriel concernant le projet de loi pour une école de la confiance, et je vous en remercie.

C'est avec une grande attention que j'ai pris connaissance de vos inquiétudes sur les réformes voulues dans ce texte. Tout comme vous, certaines mesures me semblent particulièrement inappropriées, voire dangereuses pour l'avenir de notre système éducatif.

Le projet de loi pour une école de la confiance vient d'être adopté par l'Assemblée Nationale. Son examen est prévu au Sénat, sous réserve de modification, à partir du 13 mai prochain.

J'ai d'ores et déjà sollicité mes collègues membres de la Commission de la culture, de l'éducation et de la communication, qui seront chargés de l'examen approfondi de ce texte. Je leur ai transmis votre courriel afin que cela éclaire leur travail et que nous puissions préparer des amendements lors de l'examen de ce texte par le Sénat.

Je ne manquerai pas de revenir vers vous à ce moment là pour vous faire part de notre travail.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sincères salutations.

Yannick VAUGRENARD